

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00415 Numéro SIREN : 847 690 070 Nom ou dénomination : THEGADIS
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2020 sous le numéro de dépôt 8285

1

BILAN - ACTIF

16 NOV. 2020

DGFIP N° 2050 2020

Page 28

Désignation de l'entreprise : THEGADIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 1 RUE DES HIRONDELLES		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 84769007000010		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31 01 2020	
		N-1 31 01 2019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations :		Créances :	
Stocks :			

* Des applications concernant cette rubrique sont déposées dans le

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable En Euros.

ANALYSES CONSEILS TRAVAUX D'EXPERTISE COMPTABLE

Certifié conforme

Désignation de l'entreprise : THEGADISNéant ☐ *

CAPITAUX PROPRES

		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 000.....)	DA	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
Report à nouveau	DH		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(188 278)	
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	(187 278)	1 000
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques	DP	300	
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR	300	
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 342 062	
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	91 778	
Finances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Finances fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 431 088	
Finances fiscales et sociales	DY	1 056 064	
Finances immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Finances	EA	40 046	
Finances constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	10 961 038	
Conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 774 060	1 000
Participation incorporé au capital	IB		
Reserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
Part de réévaluation libre	ID		
Reserve de réévaluation (1976)	IE		
Part des plus-values à long terme *	EF		
Finances constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 870 253	
Finances courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	795	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : THEGADIS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	20 325 654	FB		FC	20 325 654		
	Production vendue	{	biens*	FD	9 686	FE	*	FF	9 686
				services*	FG	408 081	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	20 743 421		FK		FL	20 743 421	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	645 853		
	Autres produits (1) (11)					FQ	8 909		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	21 398 183	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	19 238 388	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(3 680 500)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	59 734	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(3 464)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 701 824	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	424 240	
	Salaires et traitements*						FY	2 988 643	
	Charges sociales (10)						FZ	824 081	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*		GA	230 030		
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	300		
	Autres charges (12)						GE	9 837	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	22 793 112	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 394 929)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	5 780	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	5 780	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	13 805	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	13 805	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(8 025)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 402 954)		

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2020

Page 31

Désignation de l'entreprise : THEGADIS

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	1 152 447		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	4 546		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 156 992		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	4 546		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	4 546		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	1 152 447		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(62 230)		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	22 560 955		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	22 749 233		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(188 278)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP			
		{ - Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	5 780		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	645 853		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
										A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	1 000		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
INDEMNITE CASINO												1 152 447	
CESSION IMMOBILISATIONS										4 545		4 545	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société exploite un fonds de commerce d'hypermarché acquis auprès de la société Distribution Casino France en date du 28 mai 2019 avec un exploitation de ce fonds qui a effectivement débuté en juillet 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/01/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Ses activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier semestre 2020 et la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020-2021. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et malgré les mesures annoncées par le Gouvernement pour aider les entreprises, il n'est toutefois pas possible d'en apprécier l'impact chiffré éventuel à ce jour.

A la date d'arrêté des comptes annuels de cet exercice, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son activité.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants : Non applicable

Informations générales complémentaires

La société THEGADIS est fiscalement intégrée depuis le 1er février 2019 dans un groupe représenté par sa société mère, la société LOVITE, et suppose une charge d'impôt sur les sociétés, comme si elle avait été fiscalement indépendante.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		86 134
Constructions sur sol d'autrui			799
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 148 981
Installations générales agencements aménagements divers			1 683 292
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			249 225
Immobilisations corporelles en cours			3 457
TOTAL			3 085 754
Autres participations			17 934
TOTAL			17 934
TOTAL GENERAL			3 189 821

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		86 134	86 134
Constructions sur sol d'autrui			799	799
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 148 981	1 148 981
Installations générales agencements aménagements divers		3 057	1 680 235	1 680 235
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 488	247 737	247 737
Immobilisations corporelles en cours			3 457	3 457
TOTAL		4 545	3 081 208	3 081 208
Autres participations			17 934	17 934
TOTAL			17 934	17 934
TOTAL GENERAL		4 545	3 185 276	3 185 276

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	7 780		7 780
Constructions sur sol d'autrui		46		46
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		105 325		105 325
Installations générales agencements aménagements divers		95 152		95 152
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		21 727		21 727
TOTAL		222 250		222 250
TOTAL GENERAL		230 030		230 030

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 780				
Constructions sur sol d'autrui	46				
Instal.techniques matériel outillage indus.	105 325				
Instal.générales agenc.aménag.divers	95 152				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 727				
TOTAL	222 250				
TOTAL GENERAL	230 030				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		300			300
TOTAL		300			300
TOTAL GENERAL		300			300
Dont dotations et reprises d'exploitation		300			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	387 333	387 333	
Personnel et comptes rattachés	3 577	3 577	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 103	14 103	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 050 520	1 050 520	
Groupe et associés	1 336 651	1 336 651	
Débiteurs divers	692 462	692 462	
Charges constatées d'avance	250 841	250 841	
TOTAL	3 735 486	3 735 486	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 262	3 262		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 338 800	248 015	5 414 613	676 172
Fournisseurs et comptes rattachés	3 431 088	3 431 088		
Personnel et comptes rattachés	367 222	367 222		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	389 026	389 026		
Taxe sur la valeur ajoutée	76 852	76 852		
Autres impôts taxes et assimilés	222 964	222 964		
Groupe et associés	91 778	91 778		
Autres dettes	40 046	40 046		
TOTAL	10 961 038	4 870 253	5 414 613	676 172
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 338 800			

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	0.1000	1 000	9 000		10 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce Hyper	1			1	
Total	1			1	

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par la société, la durée d'utilisation des fonds commerciaux est non limitée. Ainsi, les fonds commerciaux ne font pas l'objet d'amortissement.

Par ailleurs, en l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé, conduisant s'il y a lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu déduction faite des ristournes accordées. Compte tenu de la rotation rapide des stocks, cette approche donne des résultats proches de la méthode "Premier entré, Premier sorti".

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	346 781
Autres créances	409 333
Total	756 114

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 468
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	752 113
Dettes fiscales et sociales	655 608
Autres dettes	613
Total	1 410 801

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	250 841
Total	250 841

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	1 336 651		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 000
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 000
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 000
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes Marchandises	20 325 654
Ventes Prestations	417 766
Total	20 743 420

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	20 743 420
Total	20 743 420

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	10
Employés	178
Total	194

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	13 805	5 780
Dont entreprises liées		5 780

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-1 404 877	-419 489
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 152 447	357 259
Résultat comptable (hors participation)	-252 431	-62 230

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 000 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 338 800
Total	6 338 800

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	566 024
Total (1)	566 024

Engagements reçus

Dans le cadre de sa participation au Mouvement E. LECLERC, la société a bénéficié de la garantie d'autres centres E. LECLERC pour ses propres engagements financiers.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Ces engagements représentent à la clôture un montant de 566 024 €.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Organic - C3S	1 835
- Tascom	15 271
Autres :	
- Effort Construction	1 136
Total des allègements	18 242

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Indemnité reçue Tiers	1 152 447	
- Cession Immobilisations	4 545	
Total	1 156 992	
Charges exceptionnelles		
- VNC Immobilisations cédées	4 545	
Total	4 545	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement Assurances	2 842
Indemnités reçues Tiers	643 012
Total	645 854

THEGADIS
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : Biarritz (64200) – Quartier Iraty
RCS Bayonne n° 847 690 070

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2020, s'élevant à la somme de 188.278 euros, en totalité au poste « *report à nouveau* ».

Rappel des dividendes distribués :

L'assemblée générale prend acte conformément aux dispositions de l'article 243 bis de code général des impôts, qu'il s'agit du deuxième exercice social clôturé par la société et qu'aucun dividende n'a été distribué depuis sa constitution.

- ADOPTION -

Cette résolution a été approuvée dans son intégralité par l'assemblée générale mixte du 18 septembre 2020.

Certifié conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the text 'Certifié conforme'.

THEGADIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 1 000 €

**Siège Social : Quartier Iraty
64200 BIARRITZ**

RCS BAYONNE : 847 690 070

♦ ♦ ♦

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

Exercice clos le 31 janvier 2020
SAS THEGADIS
Ce rapport comporte 4 pages et 13 pages annexées

SOCIETE THEGADIS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2020

A l'Assemblée générale de la société THEGADIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THEGADIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels et concernant :

- ➔ Les « *Evènements significatifs postérieurs à l'exercice* » relatifs à l'épidémie du Coronavirus,
- ➔ Les « *Engagements en matière de pensions et retraites* ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, ceux-ci font l'objet dans le rapport de gestion d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement des clients prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

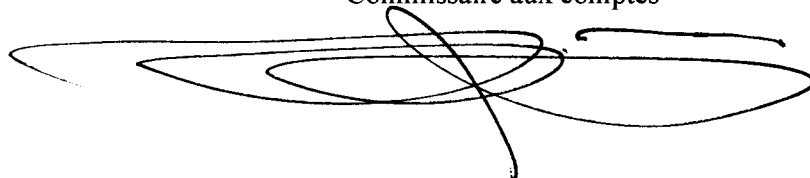


Fait à Bordeaux, le 2 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes - GFA AQUITAINE représentée par

Pierre BON

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2020 12		Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	86 134	7 780	78 354		78 354
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions	799	46	753		753
	Installations techniques, matériel et outillage	1 148 981	105 325	1 043 656		1 043 656
	Autres immobilisations corporelles	1 927 972	116 879	1 811 093		1 811 093
	Immobilisations en cours	3 457		3 457		3 457
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	17 934		17 934		17 934
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	3 185 276	230 030	2 955 247		2 955 247
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	3 464		3 464		3 464
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	3 680 500		3 680 500		3 680 500
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	387 333		387 333		387 333
	Autres créances	3 097 313		3 097 313		3 097 313
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	399 363		399 363	1 000	398 363 NS
	Charges constatées d'avance (3)	250 841		250 841		250 841
	Total III	7 818 814		7 818 814	1 000	7 817 814 NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		11 004 090	230 030	10 774 060	1 000	10 773 060 NS

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2020 12	Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-188 278		-188 278	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	-187 278	1 000	-188 278	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	300		300	
	Provisions pour charges				
	Total III	300		300	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 341 267		6 341 267	
	Concours bancaires courants	795		795	
	Emprunts et dettes financières diverses	91 778		91 778	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 431 088		3 431 088	
	Dettes fiscales et sociales	1 056 064		1 056 064	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	40 046		40 046	
	Total IV	10 961 038		10 961 038	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total V				
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	10 774 060	1 000	10 773 060	NS

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 870 253

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2020 12			Exercice N-1 31/01/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	20 325 654		20 325 654		20 325 654	
Production vendue de biens	9 686		9 686		9 686	
Production vendue de services	408 081		408 081		408 081	
Chiffre d'affaires NET	20 743 421		20 743 421		20 743 421	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			645 853		645 853	
Autres produits			8 909		8 909	
Total des Produits d'exploitation (I)			21 398 183		21 398 183	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			19 238 388		19 238 388	
Variation de stock (marchandises)			-3 680 500		-3 680 500	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			59 734		59 734	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-3 464		-3 464	
Autres achats et charges externes *			2 701 824		2 701 824	
Impôts, taxes et versements assimilés			424 240		424 240	
Salaires et traitements			2 988 643		2 988 643	
Charges sociales			824 081		824 081	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			230 030		230 030	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			300		300	
Autres charges			9 837		9 837	
Total des Charges d'exploitation (II)			22 793 112		22 793 112	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-1 394 929		-1 394 929	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/01/2020 12	31/01/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 780		5 780	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 780		5 780	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	13 805		13 805	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	13 805		13 805	
2. Résultat financier (V-VI)	-8 025		-8 025	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 402 954		-1 402 954	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 152 447		1 152 447	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 546		4 546	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 156 992		1 156 992	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 546		4 546	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	4 546		4 546	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 152 447		1 152 447	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-62 230		-62 230	
Total des produits (I+III+V+VII)	22 560 955		22 560 955	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 749 233		22 749 233	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-188 278		-188 278	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

5 780

ANALYSES CONSEILS TRAVAUX D'EXPERTISE COMPTABLE

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société exploite un fonds de commerce d'hypermarché acquis auprès de la société Distribution Casino France en date du 28 mai 2019 avec un exploitation de ce fonds qui a effectivement débuté en juillet 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/01/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Ses activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier semestre 2020 et la société s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020-2021. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et malgré les mesures annoncées par le Gouvernement pour aider les entreprises, il n'est toutefois pas possible d'en apprécier l'impact chiffré éventuel à ce jour.

A la date d'arrêté des comptes annuels de cet exercice, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entreprise à poursuivre son activité.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants : Non applicable

Informations générales complémentaires

La société THEGADIS est fiscalement intégrée depuis le 1er février 2019 dans un groupe représenté par sa société mère, la société LOVITE, et suppose une charge d'impôt sur les sociétés, comme si elle avait été fiscalement indépendante.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		86 134
Constructions sur sol d'autrui			799
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 148 981
Installations générales agencements aménagements divers			1 683 292
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			249 225
Immobilisations corporelles en cours			3 457
TOTAL			3 085 754
Autres participations			17 934
TOTAL			17 934
TOTAL GENERAL			3 189 821

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		86 134	86 134
Constructions sur sol d'autrui			799	799
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 148 981	1 148 981
Installations générales agencements aménagements divers		3 057	1 680 235	1 680 235
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 488	247 737	247 737
Immobilisations corporelles en cours			3 457	3 457
TOTAL		4 545	3 081 208	3 081 208
Autres participations			17 934	17 934
TOTAL			17 934	17 934
TOTAL GENERAL		4 545	3 185 276	3 185 276

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	7 780		7 780
Constructions sur sol d'autrui		46		46
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		105 325		105 325
Installations générales agencements aménagements divers		95 152		95 152
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		21 727		21 727
TOTAL		222 250		222 250
TOTAL GENERAL		230 030		230 030

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 780				
Constructions sur sol d'autrui	46				
Instal.techniques matériel outillage indus.	105 325				
Instal.générales agenc.aménag.divers	95 152				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 727				
TOTAL	222 250				
TOTAL GENERAL	230 030				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		300			300
TOTAL		300			300
TOTAL GENERAL		300			300
Dont dotations et reprises d'exploitation		300			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	387 333	387 333	
Personnel et comptes rattachés	3 577	3 577	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 103	14 103	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 050 520	1 050 520	
Groupe et associés	1 336 651	1 336 651	
Débiteurs divers	692 462	692 462	
Charges constatées d'avance	250 841	250 841	
TOTAL	3 735 486	3 735 486	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 262	3 262		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 338 800	248 015	5 414 613	676 172
Fournisseurs et comptes rattachés	3 431 088	3 431 088		
Personnel et comptes rattachés	367 222	367 222		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	389 026	389 026		
Taxe sur la valeur ajoutée	76 852	76 852		
Autres impôts taxes et assimilés	222 964	222 964		
Groupe et associés	91 778	91 778		
Autres dettes	40 046	40 046		
TOTAL	10 961 038	4 870 253	5 414 613	676 172
Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 338 800			

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	0.1000	1 000	9 000		10 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce Hyper	1			1	
Total	1			1	

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par la société, la durée d'utilisation des fonds commerciaux est non limitée. Ainsi, les fonds commerciaux ne font pas l'objet d'amortissement.

Par ailleurs, en l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé, conduisant s'il y a lieu à la comptabilisation d'une dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat connu déduction faite des ristournes accordées. Compte tenu de la rotation rapide des stocks, cette approche donne des résultats proches de la méthode "Premier entré, Premier sorti".

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	346 781
Autres créances	409 333
Total	756 114

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 468
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	752 113
Dettes fiscales et sociales	655 608
Autres dettes	613
Total	1 410 801

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	250 841
Total	250 841

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	1 336 651		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 000
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 000
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 000
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes Marchandises	20 325 654
Ventes Prestations	417 766
Total	20 743 420

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	20 743 420
Total	20 743 420

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	10
Employés	178
Total	194

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	13 805	5 780
Dont entreprises liées		5 780

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-1 404 877	-419 489
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 152 447	357 259
Résultat comptable (hors participation)	-252 431	-62 230

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 8 000 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 338 800
Total	6 338 800

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	566 024
Total (1)	566 024

Engagements reçus

Dans le cadre de sa participation au Mouvement E. LECLERC, la société a bénéficié de la garantie d'autres centres E. LECLERC pour ses propres engagements financiers.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2019 au 31/01/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Dans le cadre du rachat du fonds de commerce, tel que précisé à la rubrique " Faits caractéristiques de l'exercice " de la présente annexe, la société THEGADIS a perçu 1.035.114 € en contrepartie des indemnités à verser aux salariés lors de leur départ à la retraite. Cette indemnité perçue a été comptabilisée en produits exceptionnels.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite, en conséquence ces derniers se limitent au montant réglementaire. A la clôture de l'exercice? le montant total des engagements de retraite s'élève à 566.024 €. Conformément à l'article L 123-13 du Code de commerce, la société THEGADIS n'a pas opté pour la comptabilisation d'une provision à due concurrence au titre de cet exercice.

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Organic - C3S	1 835
- Tascom	15 271
Autres :	
- Effort Construction	1 136
Total des allègements	18 242

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Indemnité reçue Tiers	1 152 447	
- Cession Immobilisations	4 545	
Total	1 156 992	
Charges exceptionnelles		
- VNC Immobilisations cédées	4 545	
Total	4 545	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement Assurances	2 842
Indemnités reçues Tiers	643 012
Total	645 854

16 NOV. 2020

Monsieur le Greffier
**DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE
BAYONNE**
1, avenue Anne de Neubourg
64100 BAYONNE

Bayonne, le 12 novembre 2020

CG/MD

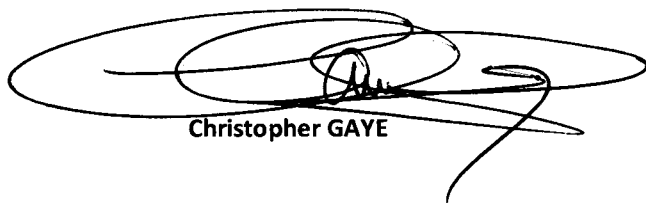
THEGADIS
RCS Bayonne n° 847 690 070
Exercice clos le 31 janvier 2020
Dépôt des comptes annuels

Monsieur le Greffier,

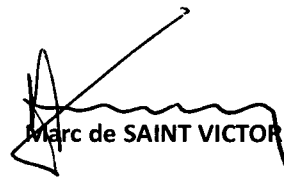
Conformément aux dispositions de l'article L 232-23 du code de commerce, nous vous adressons sous ce pli :

- comptes annuels et annexes signés et certifiés conformes par le président ;
- rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- affectation du résultat signée par le président ;
- chèque à votre ordre d'un montant de 45,80 euros.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos meilleures salutations.



Christopher GAYE



Marc de SAINT VICTOR

PS : Merci de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt des comptes.